



Demande de naturalisation

Par **Naifsou**, le **16/01/2021 à 12:44**

Bonjour,rnrnJe suis un étranger qui vit en France en séjour irrégulier depuis plus de 5 ans.rnrnPar ailleurs, ma grand-mère décédée est Française. Est ce qu'il y aurait une possibilité ou une démarche pour que je puisse hériter de la nationalité française par filiation ?rnrnJe suis qualifié pour travailler et j'ai pas mal d'expérience dans le domaine associatif.rnrnMerci par avancernrnlanesouf

Par **amajuris**, le **16/01/2021 à 13:35**

bonjour,rnrnen matière de nationalité française par filiation, ce qui compte, c'est la nationalité de vos père et mère à votre naissance.rnrnla nationalité française de votre grand mère n'a aucune utilité pour vous.rnrnvous ne pouvez donc pas prétendre à la nationalité française par filiation.rnrnvous pouvez consulter ce lien:rnrn<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2213>rnrnsalutations